

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SALLE EN BEAUMONT**  
**SEANCE DU 8 JUIN 2015**

Présents : Marie-Noëlle BATTISTEL, Daniel ROCHE, Jean PRA, Marcel VIEUX, Gilles BERNARD, Jean-Paul PAULIN, Philippe DORE, Eve JACQUIN, Guy BOREL, Maryse TUAL

Excusée : Maryline VIDAL

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de Mme Marie-Noëlle BATTISTEL.

**1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 27 MARS 2015**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du précédent conseil.

**2. CREATION DU SIVOM DU PAYS DE CORPS**

Mme le Maire expose que le Conseil doit délibérer de nouveau sur la création d'un Sivom, dont les compétences sont réduites au portage de repas et à la gestion du multi accueil les Pitchous, au 1<sup>er</sup> juillet 2015. Elle indique que par conséquent, les compétences garderie périscolaire et informatique dans les écoles redeviennent communales. Le Conseil approuve à l'unanimité la création du Sivom et l'adhésion de la commune de La Salle (délibération n°2015-022).

**3. DM N°1 CHANTIER DE COUPE A CABLE**

Le Conseil doit voter une décision modificative du budget de la commune pour la réalisation des travaux de coupe à câble dans la forêt communale, parcelles 2 et 3. Au final l'opération sera positive pour la commune via la vente du bois et la mobilisation de bois-énergie pour l'alimentation des chaudières à copeaux de l'école et du Mascaret. La DM est adoptée à l'unanimité.

**DM N°1 délibération 2015-023**

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
2117 opération 50 bois et énergie travaux	54 847 €	
1321 Subvention Etat		25 850 €
1323 Subvention CG		13 750 €
021 Virement de la section de fonctionnement		15 247 €
<b>TOTAL DE LA SI</b>	<b>54 847 €</b>	<b>54 857 €</b>
Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
023 Virement à la section d'investissement	15 247 €	
7022 Vente de bois		38 800 €
<b>TOTAL DE LA SF</b>	<b>15 247 €</b>	<b>38 800 €</b>

**4. ACQUISITION DES TERRAINS EN VUE DE LA REALISATION DE LA STEP AU CHAMPLONG**

Madame le maire indique que les propriétaires des parcelles sur lesquelles pourraient être implantée la nouvelle station d'épuration ont été contactés pour obtenir un accord de principe sur la vente de ces parcelles à 1€ le m<sup>2</sup>. L'étude de sol menée par un bureau d'étude devra par la suite confirmer l'implantation de la Step. Le Conseil est favorable à cette délibération (délibération n°2015-024).

**5. OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE.**

Pour engager certains travaux d'investissement inscrits au BP 2015 et dans l'attente du versement des subventions accordées pour ces travaux, il convient de souscrire une ligne de trésorerie. Mme le Maire rappelle que le principe de la ligne de trésorerie ne concoure pas à l'équilibre du budget mais bien à

celui de la trésorerie. Le Conseil autorise Mme le Maire à contracter avec un organisme bancaire et l'autorise à débloquer les sommes nécessaires. (Délibération n°2015-025)

## **6. OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE**

Faisant suite aux requêtes de Mme LARDIERE et de Mme Annie MARTIN et Jean MARTIN, le Conseil autorise l'ouverture d'une enquête publique aux fins d'aliénation de chemins communaux (délibération n°2015-026)

## **7. DECOMPTE SUR LE SINISTRE DU 19 MARS 2015**

Mme le Maire présente au Conseil le décompte de Groupama pour la réparation de la mini pelle suite au sinistre du 19 mars 2015. Le conseil accepte celui-ci et charge Mme le Maire de liquider cette somme (délibération n°2015-027).

## **8. DESAFFILIATION DE LA METROPOLE DU CDG 38**

Dans le cadre de la création au 1<sup>er</sup> janvier 2015 de la Métro, il convient de délibérer sur la désaffiliation de celle-ci au Cdg 38. Le Conseil approuve la désaffiliation (délibération n°2015-028).

## **9. FORFAIT MENAGE DES SALLES DES FETES COMMUNALES**

Compte tenu du temps nécessaire au nettoyage des différentes salles des fêtes de la commune, il convient de proposer un tarif différencié selon la taille de la salle. A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, un forfait ménage de 60 € sera appliqué pour la Salle du Mas, et de 40 € pour les autres salles (cantine et salle des associations) (délibération n°2015-029).

## **10. QUESTIONS DIVERSES**


- ✚ A la demande de certains agriculteurs, il convient de faire un état des lieux des baux ruraux et de les mettre à jour (fermiers, loyers, parcelles concernées...). Marie-Noëlle BATTISTEL, Gilles BERNARD et Jean-Paul PAULIN prennent en charge ce dossier.
- ✚ Remboursement des frais kilométriques : les services techniques et administratifs peuvent avoir recours à leur véhicule personnel pour faire des déplacements professionnels. Le Conseil décide de rembourser les agents selon les barèmes en vigueur selon un décompte fourni et justifié.
- ✚ Le Conseil prend connaissance du courrier de l'association FRB demandant la location à titre gracieux de la Salle du Mas pour la manifestation du 17 mai 2015 et accorde la gratuité de la salle.
- ✚ A l'occasion du passage du Tour de France le 23 juillet, la commune est candidate au concours de recettes de madeleines, permettant de gagner des ordinateurs portables pour l'école. Le comité des fêtes est en charge de l'organisation de la journée, en partenariat avec Nicole Sorel.
- ✚ Les travaux de la prise d'eau agricole seront réalisés en juin 2015. La clé sera remise aux agriculteurs en faisant la demande. Mme le Maire rappelle l'interdiction stricte d'utiliser les poteaux incendie.
- ✚ Mme le Maire présente au Conseil la demande de travaux électriques pour l'aménagement de la terrasse du Mascaret. La commune est favorable à ces aménagements mais ne peut prendre en charge les travaux.
- ✚ L'association CAFES de La Mure souhaite proposer à partir de la rentrée de septembre des ateliers informatiques ; accueillis dans l'ancien cybercentre de la commune. Il faudra prévoir à la rentrée une réunion d'information et d'inscription (coût : 15€ d'adhésion à CAFES). Le Conseil est favorable à la mise à disposition des locaux.


### **Consultation sur l'éclairage public**


Mme le Maire rappelle que 180 questionnaires ont été distribués en mai, pour consulter les habitants sur une alternative à l'éclairage public nocturne. 76 réponses ont été reçues en mairie, soit 42% de retour, ce qui est énorme par rapport à la moyenne et démontre l'intérêt de la démarche et des habitants sur la problématique des économies d'énergie. Cette consultation est donc très positive. Cependant, il ressort des retours que la question est extrêmement difficile à trancher ! En effet, la moitié des retours est favorable à l'extinction totale de minuit à 5h00, l'autre moitié à la coupure d'une lampe sur deux ! A moyen terme, il pourrait être envisagé de monter des dossiers de subventions pour passer en éclairage à Led, mais le montant des travaux est très élevé (80 000 €).

Un échange a lieu entre le public et les membres du Conseil, sur certains lieux de la commune à éclairer (RN85 par ex), sur le déclenchement au passage des véhicules, sur l'opportunité d'éclairer l'église...

Un village plongé dans le noir n'est pas forcément la meilleure solution. Le Conseil décide donc de se réunir de nuit pour faire le tour de tous les hameaux et de voir au cas par cas la pertinence de l'éclairage de chaque poteau.

 Point sur les dégâts de l'orage du 5 juin 2015. Le violent orage du 5 juin a provoqué un certain nombre de dégâts sur la voirie, des inondations et des dégradations chez des habitants de la commune. La quantité d'eau tombée est extrêmement importante. Philippe DORE demande si un classement en catastrophe naturelle est possible. A priori, il ne l'est pas. Les agents et conseillers ont fait le tour des dégradations et procédé aux réparations nécessaires. Il convient de maintenir une vigilance sur tous les glissements et dégradations.

 Philippe DORE propose une « corvée » communale pour nettoyer le ruisseau au niveau du pont sous l'école, pour améliorer l'esthétique de ce passage. Madame le Maire précise que les travaux du programme Prodepare sont en charge de ce nettoyage ; mais qu'il pourrait être complété par des volontaires. Il demande également de faire venir livrer du tout venant pour l'accès au camping qui a été dégradé par l'orage.

 Mme le Maire demande au public présent si des points sont à aborder : M. SESTIER, résidant secondaire, interpelle Mme le Maire au sujet de la vitesse et du bruit sur la RN en sortie de commune en direction de Corps. Mme le Maire indique que les travaux d'aménagements étaient réalisés en vue de réduire la vitesse et donc le bruit. Elle indique que des radars pédagogiques seront installés en test en septembre. Elle rassure M. SESTIER sur le fait que le centre du village, La Roche, n'est absolument pas en voie de désertification, et que la dynamique de la commune est positive.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.